

PRÉSIDENTE

Direction des Affaires
Juridiques et
Institutionnelles

Service du Secrétariat
de l'Assemblée et de la
Coordination
Administrative

6 route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1
98849 NOUMEA
CEDEX

Téléphone :
20 30 50

Télécopie :
20 30 08

Courriel :
daji.contact@province-
sud.nc

affaire suivie par
Laëtitia OLIVIER

N° 183590-2022/1-
ISP/DAJI

ANNÉE 2022
N° 64-2022/RAP-COM

RAPPORT
des commissions conjointes du budget, des finances et du patrimoine, de la culture et de la
jeunesse, des sports et des loisirs (BFP-Culture-JSL)
du jeudi 24 novembre 2022

Le **jeudi 24 novembre 2022 à 11 heures 17**, les commissions conjointes du budget, des finances et du patrimoine, de la culture et de la jeunesse, des sports et des loisirs (BFP-Culture-JSL) se sont réunies sous la présidence de M. Philippe Michel, président la commission du budget, des finances et du patrimoine, dans l'hémicycle de l'hôtel de la province Sud, selon l'ordre du jour suivant :

- **Rapport n° 53235-2022/2-ACTS** : Projet de délibération modifiant la délibération n° 35-2022/APS du 25 mai 2022 instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & mouv' » au bénéfice des jeunes de la province Sud.

Présents :

Membres de la commission BFP :

M. Jean-Gabriel Favreau, M. Philippe Michel, M. Petelo Sao et Mme Françoise Suve.

Membres de la commission de la culture :

M. Lionel Paagalua, M. Petelo Sao et Mme Aniseta Tufele.

Membres de la commission JSL :

Mme Marie-Jo Barbier, M. Jean-Gabriel Favreau, Mme Annie Qaeze et Mme Maria-Isabella Saliga-Lutovika.

Absents :

Membres de la commission BFP :

M. Guy-Olivier Cuenot et Mme Ithupane Tiéoué (excusée).

Membres de la commission de la culture :

Mme Veylma Falaeo, M. Jean Kays, Mme Inès Kouathe, Mme Christiane Saridjan-Verger et Mme Léa Tripodi.

Membres de la commission JSL :

Mme Nadine Jalabert, Mme Inès Kouathe et Mme Laura Vendegou.

Procurations* :

Membres de la commission BFP :

M. Briec Frogier donne procuration à M. Jean-Gabriel Favreau ;
M. Julien Tran Ap donne procuration à Mme Françoise Suve.

Membres de la commission JSL :

M. Alesio Saliga donne procuration à M. Jean-Gabriel Favreau.

**Conformément au règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud, les procurations ne sont comptabilisées que dans le cadre du vote des projets de texte examinés et non lors du quorum d'ouverture de la réunion.*

Soit 4 membres présents et 4 membres absents ou représentés pour la commission du budget, des finances et du patrimoine, soit 3 membres présents et 5 membres absents pour la commission de la culture et soit 4 membres présents et 4 membres absents ou représentés pour la commission de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Participaient également en leur qualité de conseillers :

Mme Amandine Darras, Mme Nina Julié, Mme Virginie Ruffenach, Mme Marie-Line Sakilia et Mme Naïa Wateou.

Le Bureau de l'assemblée de la province Sud était représenté par :

M. Philippe Blaise, premier vice-président de l'assemblée de la province Sud ;
M. Gil Brial, deuxième vice-président de l'assemblée de la province Sud.

L'administration était représentée par :

M. Christophe Bergery, secrétaire général adjoint en charge du pôle développement et épanouissement de la personne (SGA-DEP) ;

Ainsi que par :

Mme Kimberley Baroni, chargée d'études juridiques (DDDT) ;
Mme Séverine Binet, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA/DAJI) ;
M. Jean-Baptiste Friat, directeur de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;
Mme Rosalie Mbessa, chargée d'études juridiques (SAJR/DAJI)
M. Bastian Morvan, directeur adjoint du développement durable des territoires (DDDT) ;
Mme Marie-Ange Morvan, directrice des ressources humaines (DRH) ;
Mme Laëtitia Olivier, gestionnaire-rédacteur au sein du bureau du secrétariat de l'assemblée (SSACA/DAJI) ;
M. Nicolas Pebay, directeur du développement durable des territoires (DDDT) ;
M. Stéphane Perraud, chargée d'études juridiques (DDDT) ;
M. Nicolas Rintz, directeur des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) ;
Mme Mathéa Rossignol, chargée d'études juridiques (SAJR/DAJI) ;
Mme Florence Seytres, directrice de l'éducation et de la réussite (DERES).

Bien que le quorum de la commission de la culture n'ait pas été atteint, la réunion de cette commission a réglementairement pu se tenir dès lors que, convoquée à 8 heures 30, cette réunion s'est tenue plus d'une demi-heure après l'heure officielle de convocation conformément à l'article 14 de la délibération modifiée n° 01-1989/APS du 19 juillet 1989 *portant règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud*.

Projet de texte inscrit à l'ordre du jour

- **Rapport n° 53235-2022/2-ACTS** : Projet de délibération modifiant la délibération n° 35-2022/APS du 25 mai 2022 instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & mouv' » au bénéfice des jeunes de la province Sud.

La délibération n° 35-2022/APS instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & Mouv » au bénéfice des jeunes scolarisés de 11 à 15 ans a été adoptée à l'unanimité en séance du 25 mai 2022.

L'article 11 - alinéa 1 de la délibération susvisée stipule une entrée en vigueur du dispositif au 1er décembre 2022. Cependant, suite à la campagne de recensement des organismes adhérents, le nombre de structures d'accueil qui seront agréées nécessaire à un premier déploiement de ce dispositif innovant ne permet pas d'entamer la phase test prévue initialement au 1er décembre. C'est pourquoi, il est proposé de repousser l'entrée en vigueur au 15 janvier 2023. Cette modification n'impacte en rien la date de déploiement fixée au 1er mars 2023.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Les conseillers n'ont formulé aucune observation dans la discussion générale.

Examen du projet de délibération :

Articles 1 à 2 : Avis favorable des commissions, sans observation.

Commission BFP :

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission à l'unanimité (M. Jean-Gabriel Favreau, M. Briec Frogier, M. Philippe Michel, M. Petelo Sao, Mme Françoise Suve et M. Julien Tran Ap).

Commission de la culture :

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission à l'unanimité (M. Lionel Paagalua, M. Petelo Sao et Mme Aniseta Tufele).

Commission JSL :

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission à l'unanimité (Mme Marie-Jo Barbier, M. Jean-Gabriel Favreau, Mme Annie Qaeze, M. Alesio Saliga et Mme Maria-Isabella Saliga-Lutovika).

L'ordre du jour ayant été épuisé, le président de la commission BFP a clôturé la réunion à 11 heures 20.

**Le président de la commission du
budget, des finances et du patrimoine**



Philippe Michel